

Réseau Européen Éducation Mariste - Forum 2014 à Toulon
European Marist Education Network - 2014 Forum in Toulon

Présence mariste dans le Var

Bernard Bourtot sm

C'est une longue saga que je vous propose de découvrir, et qui concerne toute la famille mariste. Je ne donnerai que les événements les plus importants.

Dès 1836, un curé demande des frères à Marcellin Champagnat... A partir de 1840, au moins 17 fondations d'école se succèdent, et en particulier en 1852 à la Seyne. Tout sera fermé en 1903 lors des lois anti-congréganistes.

Les pères maristes se font connaître à Toulon en avril-mai 1843, lors des 7^e et 8^e départs de douze missionnaires dont Guillaume Douarre. Obligés d'attendre des vents favorables pendant six semaines, les Maristes ne passent pas inaperçus. Dès juillet 1843, de riches personnalités de Toulon, dont Victor Clappier, Blaise Aurrant, demandent à Colin une communauté de missionnaires maristes à Toulon. Colin écrit son accord à l'évêque : « Nous commencerons sans bruit, en petit nombre, et nous exercerons notre ministère plutôt dans les paroisses rurales que dans les grandes localités, si votre grandeur daigne l'agréer. »

La Seyne-sur-mer, La Capucinière

Ce sera, à la Toussaint 1845, dans un ancien couvent, La Capucinière, à la Seyne. Il s'agit de quatre missionnaires au début, qui ont du mal à être acceptés dans les missions à cause de leur méconnaissance de la langue locale. Le supérieur est Barthélemy Epalle. Mais dès 1846, on engage des démarches pour obtenir du gouvernement l'autorisation d'ouvrir une école. Ce sera long, et la révolution républicaine de 1848 stoppe les démarches.

La Seyne-sur-mer, institution Sainte-Marie

Finalement une école ouvre le 1^{er} mars 1849, favorisée par Falloux, nouveau ministre de l'Instruction publique du président Louis-Napoléon Bonaparte. Supérieur Jean-Marie Millot, directeur administratif Jean-François Viennot et quatre pères nouveaux (les missionnaires ont été déplacés...). En octobre, il y a 14 pères et 65 élèves... En 1851, Pierre-Julien Eymard, futur fondateur des pères du Saint-Sacrement, devient supérieur et restera quatre ans.

Montbel (La Crau)

En 1850, Blaise Aurrant¹ rencontre Colin en visite à la Seyne, et lui propose une grande propriété pour lui construire un noviciat. Ce sera Maubelle, devenu Montbel, sur la commune de La Crau, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Toulon. La maison s'ouvre en 1852 et sera successivement noviciat, scolasticat de théologie, maison de retraite... jusqu'en 1903.

Toulon, résidence de missionnaires, rue du Bon Pasteur

Dès 1851, l'œuvre de l'Adoration nocturne se développe, et le nouveau supérieur de La Seyne, Eymard, la soutient et obtient de Colin la venue de pères à Toulon. Installés d'abord sur la paroisse Saint-Pierre, puis dans l'hôpital du Saint-Esprit, ils acquièrent en 1856 un ancien couvent de filles repenties rue du Bon Pasteur. Leurs engagements sont divers : confessions, missions dans les paroisses, archiconfréries de saint Joseph, de Notre-Dame des malades, cercle d'hommes, aumônerie de prison...

¹ Riche propriétaire de la région, dont la femme est décédée en 1836. Il consacre sa fortune à aider des écoles, des noviciats religieux, de salles d'asile pour les pauvres... Il a pris contact avec Champagnat, et maintenant avec Colin. Vers la fin de sa vie, il fait des vœux religieux de frère coadjuteur et terminera sa vie à Montbel à 93 ans en 1877.

Toulon, collège Saint-Joseph, rue du Bon Pasteur, puis rue Peiresc

En octobre 1856, deux pères ouvrent à la résidence un externat qui se développe et qui se trouve trop à l'étroit quelques années plus tard. Dans les nouveaux quartiers de Toulon, dès 1863, les pères font construire un collège qui ouvre ses portes à Pâques 1864. Il atteindra rapidement 140 élèves. Ce ne sera qu'un collège (classes avant la 3^e) jusqu'en 1924. En 1867/69, a lieu une seconde tranche de travaux pour agrandir l'existant. Le 15 avril 1868, est inaugurée et bénie la nouvelle chapelle par Mgr Elloy, évêque mariste d'Océanie. En 1870, il y a une dizaine de pères.

Les années 1880

A cette époque, il y a donc quatre communautés dans le Var : les deux écoles, la résidence et Montbel. Tout ce monde va être ébranlé par l'avènement de la seconde république après la guerre de 1870. Dès 1879, le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, prépare deux décrets, publiés le 29 mars 1880, l'un contre les Jésuites, l'autre demandant aux congrégations non autorisées (dont la Société de Marie) de déposer une demande d'autorisation avant trois mois. Après concertation avec les autres congrégations, les Maristes ne le font pas, et, en octobre-novembre, des arrêtés de dissolution et d'expulsion sont pris par les Préfets contre toutes les communautés. Seules sont concernées la résidence de Toulon et la maison de Montbel. Les collèges continuent sans problème, voilà pourquoi. Le supérieur général Julien Favre a obtenu de Rome un indult pontifical (26 juillet 1879) permettant de dispenser officiellement les religieux des collèges de leurs vœux et de les intégrer au clergé séculier sous la responsabilité de l'évêque du lieu. On appelle cela la sécularisation. Ainsi les pères des collèges, tout en restant Maristes au fond d'eux-mêmes et dans leurs pratiques cachées, continuèrent à enseigner sans être inquiétés par l'administration.

Très vite les Maristes de la résidence et de Montbel revinrent dans leur maison. Cependant en 1895, les pères font construire une nouvelle résidence, rue Victor Clappier, non loin du collège de la rue Peiresc. La chapelle sera inaugurée le 8 décembre 1896.

Une période mouvementée 1901-1928

A la fin du siècle, le gouvernement prépare des mesures sur les associations et les congrégations. La loi du 1^{er} juillet 1901, favorable aux associations, impose aux congrégations une demande d'autorisation, ce qu'elles font toutes. Mais en mars 1903, le nouveau président du conseil, Emile Combes, durcit sa position à leur égard et fait refuser par l'assemblée à peu près toutes les demandes. Dès le 1^{er} avril, toutes les communautés sont dissoutes, expulsées de leurs maisons qui vont être liquidées au profit de l'Etat.

Si les collèges continuent, ainsi que certaines communautés, à cause de l'indult de 1879, la plupart sont fermées, certaines définitivement, comme Montbel. Les immeubles seront mis en vente aux enchères devant les tribunaux administratifs, et en général rachetés par des amis ou des associations immobilières (constituées d'amis ou d'anciens élèves), à charge pour elles de les revendre aux Maristes lorsque la situation serait pacifiée.

Ainsi les ventes ont lieu : en 1904 Montbel, 1911 résidence, 1914, collège St-Joseph, 1923 Ste-Marie de la Seyne. Les Maristes se sont désintéressés de Montbel. Ils ont repris la propriété de la résidence en 2011, car la Société de Marie a été reconnue légalement en 2005. Deux associations immobilières sont propriétaires des collèges en partenariat avec les Maristes.

Les sœurs maristes à Toulon : Cours Fénelon

De 1933 à 1941, des sœurs maristes viennent remplacer des sœurs franciscaines à St Joseph pour le service matériel et un enseignement dans les petites classes. En décembre 1941, elles prennent la responsabilité du Cours Fénelon, rue Picot avec deux annexes dont la résidence Clappier. En 1951, elles déménagent dans une propriété au Mourillon « Le Mont saint Joseph » et font construire de nouveaux bâtiments. La direction devient laïque en 1983. Signalons qu'une seconde communauté s'est établie dans le quartier populaire de Valbertrand de 1970 à 1984.

Mar Vivo (La Seyne), maison de retraite des pères, 1957-2010

La maison de retraite de Belley déménage à Mar Vivo, Villa des Fleurs, et des générations de pères âgés sont venues y terminer leur vie, non loin de la mer.

1965, Saint-Joseph déménage à La Cordeille (Ollioules)

Après Vatican II, le laïcat commence à émerger dans les établissements. Des équipes de laïcs commencent à se développer, avec des pères. Signalons encore quelques dates :

1993 (St Joseph) et 1994 (Ste Marie)

passages à une direction laïque

1997, naissance du Réseau mariste du Var

2002, naissance de Maristes en Education

2004, la Tutelle de Fénelon est confiée aux pères maristes

2005, reconnaissance légale de la Société de Marie

Telle est la saga des Maristes dans ce département du Var. Chacun a pu percevoir, au fil des années, l'initiative et la créativité à l'œuvre pour que l'évangile soit annoncé, en particulier auprès des jeunes. Aujourd'hui, demeure à Toulon deux communautés maristes, pères et sœurs, et trois établissements scolaires sous tutelle mariste. Puisse le dynamisme de l'Esprit saint et l'accompagnement de Marie permettre la poursuite de la présence mariste dans ce coin de France !